

► Du pyralène s'est déversé dans l'Oise

# La pêche est interdite de Bruyère à Cergy !

UNE pollution de l'Oise due à un écoulement de pyralène provenant de transformateurs éventrés par des voleurs de cuivre dans une usine désaffectée de Creil (60) fait des vagues dans le Val-d'Oise.

Dimanche déjà, suite à l'arrêté pris dans le département voisin, la préfecture du Val-d'Oise avait elle aussi pris des mesures en urgence. « Nous avons effectivement informé immédiatement toutes les communes situées le long du cours de la rivière, précise-t-on au cabinet du préfet. Nous ne savons pas encore avec précision quelles seront les incidences sur la partie du cours d'eau qui nous concerne, nous ignorons encore la quantité de produit chimique qui a pu s'échapper des transformateurs. Le débit de l'Oise est très important mais le service de la navigation n'a exprimé aucune inquiétude au sujet de cette pollution. Par précautions néanmoins, les pompiers se sont postés sur différents points du cours d'eau et ont effectué des prélèvements ce week-end. La cellule chimique n'a rien décelé chez nous jusqu'à présent. »

D'autres analyses d'échantillons prélevés par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, sur les sites situés le plus au nord du

département sont toutefois encore en cours. Mais même si aucune trace de pyralène n'a encore été détectée la préfecture a préféré jouer la carte de la prudence en prenant, à l'instar de la préfecture de l'Oise, un arrêté interdisant la pêche dans cette rivière. « Il est également recommandé, toujours à titre préventif, à toutes les personnes qui pourraient

faire des prélèvements d'eau, soit à titre domestique soit pour l'alimentation des animaux, de s'abstenir de le faire jusqu'à nouvel ordre, précise-t-on encore au cabinet du préfet. Enfin, il est important que chacun comprenne qu'il ne faut pas consommer de poisson pêché avant que toute la lumière ait pu être faite sur cette pollution. »

Une affaire qui n'est pas sans rappeler celle qui s'était produite à Cergy-Neuville au début du mois de février. Des fuites de pyralène avaient été décelées aux étangs de la base de loisirs. L'accident s'était également produit à la suite d'un vol de cuivre sur un transformateur.

Marisa FAION

## ROBIN DES BOIS

Association de protection de l'Homme et de l'environnement  
14, rue de l'Atlas - 75019 Paris  
01.48.04.09.36



C'est dans l'usine désaffectée « la Vieille Montagne » à Creil (60) que s'est produit l'incident. Des voleurs de cuivre ont laissé s'échapper le pyralène en éventrant de vieux transformateurs laissés sur place. Le produit toxique s'est ensuite écoulé jusque dans la rivière.

## Une menace pour les herbiers

L'ASSOCIATION pour la pêche et la protection du milieu aquatique est inquiète. Son président, Michel Collin, craint en effet que le pyralène ne détruise les herbiers : frayères naturelles où se reproduisent et se nourrissent les poissons qui se sont constitués dans certains bras morts de l'Oise, notamment à Noisy-sur-Oise. « Ce que je regrette le plus, précise Michel Collin, président de l'association de pêche, c'est que nous ayons appris la nouvelle assez tard. Et que l'interdiction de pêcher ait été limitée ce week-end jusqu'à Boran, dans l'Oise. Une pollution n'a pas de frontière et il aurait fallu que le même type d'arrêté soit pris sur notre département. Ce que nous craignons par-dessus tout, c'est que le pyralène s'imisce dans les herbiers et les détruise complètement. Ce serait alors une vraie catastrophe. Tout l'écosystème serait foutu. »

Et de poursuivre : « Il aurait fallu interdire la pêche dès dimanche matin dans le Val-d'Oise. Car nombreux sont les pêcheurs qui se sont rendus sur les bords de la rivière. Notre équipe de compétition y était et il y avait énormément de monde. Par précaution, je leur recommande de ne pas manger leur pêche. »

## « On connaît mal la durée de vie de ce produit »

CONSIDÉRÉ comme non biodégradable, le pyralène fait l'objet d'une attention toute particulière. « Les transformateurs au pyralène fonctionnent toujours, précise Georges Valentin, ingénieur aux services techniques de la direction, électricité, gaz et services. Nos appareils sont suivis et protégés. Des accidents de ce type sont très rares, les cas de friches industrielles qui relèvent du domaine privé, nous ne

les maltrisons pas. Cependant, depuis 1987, la législation impose que les propriétaires d'un matériel au polychlorobiphényle (composante de base du pyralène) fassent une déclaration en préfecture. Lorsque les industries sont en friches, le propriétaire reste responsable du devenir de ce matériel. »

Les informations restent inquiétantes au niveau de l'environnement. « Le pyralène est un composé stable

et plus lourd que l'eau, poursuit l'ingénieur. C'est un produit qui a une forte affinité avec les graisses ; sa durée de vie n'a pas été évaluée avec précision. Entraîné mécaniquement dans l'eau, le pyralène se mêle aux sédiments et on le retrouve ensuite dans la chaîne alimentaire. Les solutions ? Si les quantités sont considérables, la rivière peut être draguée pour une récupération. Sinon, il n'y a rien faire. »

NEUBAUER

227, bd Anatole-France  
93200 SAINT-DENIS  
Tél. 49.33.60.60

Pour l'achat d'une  
405  
605  
806

16 000 F TTC  
D'ÉCONOMIE

PROLONGATION  
Jusqu'au  
15 avril

11 000 F TTC\* de reprise de votre ancien véhicule pour toute commande d'une 405 - 605 - 806 neuves cumulables avec l'aide de l'État de 5 000 F TTC (\*\*). \* Offre de reprise réservée aux personnes physiques, carte grise à votre nom depuis 6 mois et non cumulable avec les offres. \*\* Pour tous VR ou VUL, immatriculés en France, au nom de l'acheteur, roulant et en règle (carte grise, vignette et assurance valide) au jour de la commande.

Géant  
OCCASIONS  
NEUBAUER

Tél. :  
49.33.60.90

Plus de 300  
voitures  
exceptionnelles,  
presque neuves,  
au prix de  
l'occasion !

Toutes marques,  
faibles  
kilométrages,  
modèles 93  
et 94, reprise  
possible,  
financement  
préférentiel

LES  
SELECTIONS  
DE LA  
SEMAINE

- UNO 1700 D  
40 000 km 49 500 '  
- GOLF 75 S  
AM 94 20 900 km 69 500 '  
- TWINGO  
AM 94 10 700 km 47 500 '  
- 205 STYLE  
AM 94 20 km 59 000 '